

# BULLETIN MUNICIPAL



**COURTEUIL**  
Saint Nicolas d'Acy

[www.courteuil.fr](http://www.courteuil.fr)

Rétrospective 2018

Mars 2019 – N° 4

# Sommaire

EDITO .....	2
ETAT-CIVIL 2018.....	4
MAIRIE.....	5
DEMARCHES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES .....	6
TRAVAUX AU BATIMENT COMMUNAL .....	7
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE.....	8
ECLAIRAGE PUBLIC.....	9
ASSAINISSEMENT ET VOIRIE.....	10
BUDGET .....	12
VIVRE ENSEMBLE.....	13
LES DECHETS : CE QUI CHANGE EN 2019.....	15
ECOLE - AU RENDEZ-VOUS DES ECOLIERS .....	16
LES ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES .....	17
L'ANNEE VILLA'JOIE .....	18
L'ASSEC .....	24
L'AVEZ-VOUS SU ? L'AVEZ-VOUS VU ?.....	25
LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES ET REPUBLICAINES .....	30
LA VIDAMEE .....	32

## TAM TAM COURTEUIL

La commune propose depuis de nombreuses années un service de diffusion locale par messagerie. Si vous souhaitez recevoir les actualités de la commune sur votre messagerie, il suffit de renseigner votre adresse mail dans la zone Newsletter du site internet de la commune ([courteuil.fr](http://courteuil.fr)) ou de la communiquer à la mairie. Votre adresse n'est pas redistribuée à des tiers.

## Edito



Confectionner ce bulletin est un gros travail, mais comme nous, vous prendrez certainement plaisir à vous remémorer tous ces événements qui ont contribué cette année encore à préparer l'avenir de notre village en le modernisant, à préserver le patrimoine dont nous avons la responsabilité, et à profiter du temps présent dans ce qu'il faut bien appeler notre havre de paix.

Dans le contexte social actuel c'est tout ce que nous pouvons souhaiter à notre pays. Nous pensons bien sûr au mouvement « gilets jaunes », et au grand débat. Mais quel débat ? le rôle des élus n'est-il pas d'écouter et d'entendre les difficultés, les besoins, les aspirations, les rêves (ils ne le font pas souvent), et de mettre en œuvre des solutions dont les résultats sont jugés par la voie des urnes. Nous demander, à nous citoyens, comment il faut s'y prendre, c'est risquer de créer encore plus de frustration quand il faudra tirer les enseignements et donner suite. Ce que nous entendons c'est le désarroi légitime de ceux qui n'arrivent plus à vivre librement et dignement de leur travail ou de leur retraite, y compris dans notre village. Mais c'est surtout le sentiment d'injustice quand une minorité tire grand profit de la mondialisation, alors que les plus fragiles peinent à s'y adapter. D'autres profitent du trouble et attaquent ou mettent en danger nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Nos gouvernants ont eu des mots peu appropriés, y compris vis-à-vis des maires avec #balancetonmaire, mais on nous appelle désormais à la rescousse. Avec nos 1% d'augmentation des taux en 2018 nous faisons partie des municipalités « balancées ». Notre stratégie comme celle de nos prédécesseurs est de nous doter petit à petit de moyens d'investir mais aussi de compenser les conséquences des décisions de l'état sur nos finances en évitant des rattrapages de taux douloureux qu'ont parfois été obligées de voter d'autres communes.

Savez-vous que sur 3 € de taxe d'habitation payés en 2018, 2 € ont été reversés à l'état via le FNGIR ce que vous ne pouvez pas voir sur votre feuille d'impôts ! Notre souci est de valoriser au mieux l'effort fiscal de chacun pour améliorer notre propre cadre de vie et l'année 2018 a encore vu de nombreuses réalisations. On me demande souvent comment on arrive à faire tout cela ? il y a effectivement un secret qui tient en 3 points : 1° avoir une bonne équipe, 2° avoir une bonne équipe, 3° avoir une bonne équipe !

Notre projet phare était l'assainissement, chantier du siècle pour notre petite commune, aboutissement de près de 50 ans de réflexion puisque l'on trouve trace des premiers débats en 1971. L'obligation légale était de nous mettre aux normes, individuellement (plus facile pour la municipalité) ou collectivement. Avec Jacques Fourreaux nous avons travaillé à une solution individuelle. Mais les difficultés techniques ont conduit à nous orienter vers une solution collective. Ce projet collectif a été préparé lors de la précédente mandature avec Pierre Blanchard. Les habitants ont validé ce projet en 2014 en nous chargeant de mettre en œuvre notre programme. Il aura fallu un mandat pour le mener à bien et à l'heure où nous écrivons, la 3<sup>ème</sup> et dernière phase est ouverte aux raccordements. Le plus dur est passé,

nous allons désormais pouvoir réajuster à la baisse le prix du m<sup>3</sup> au juste nécessaire pour financer les annuités d'emprunt. Une inauguration sera bien sûr organisée avec nos cofinanceurs (AESN, département) et la vingtaine de partenaires mobilisés sur ce projet. Nous sommes également fiers d'avoir fait travailler des entreprises locales à un moment de difficultés économiques, et d'avoir bénéficié en contrepartie de prix intéressants inférieurs aux prévisions ce qui est assez rare. Nous avons également restauré une bonne partie de nos voiries par un procédé original qui présente un très bon rapport qualité prix pour ce que l'on voulait faire. Le bombé de nos rues, les caniveaux pavés, les bosses et les creux qui contribuent au charme de notre village et limitent (un peu) la vitesse, n'ont pas totalement disparu, ce n'était pas du tout l'objectif. La couleur du gravier commence à donner une patine plus agréable au revêtement. L'objectif technique était de ne plus avoir la formation de désagréables, dangereux et coûteux nids de poules. A l'expérience de la rue de la Forêt nous devrions avoir satisfaction. Il reste la rue de la Gatelière et la route de St Léonard (rue Eusèbe Fasquel) sur lesquelles nous devrions intervenir en 2019.

Les gros travaux d'infrastructure prévus étant terminés pour cette mandature, nous avons recommencé à travailler pour donner un aspect un peu plus « cosy » à notre village. C'est le sens par exemple de l'opération fleurissement participatif des pieds de murs lancé cet automne avec le PNR. Nous avons également entamé la réfection de l'éclairage public avec le SE60. La technologie led a fait de gros progrès ces dernières années et arrive à maturité. Les nouveaux équipements esthétiquement appréciés, procurent un éclairage valorisant et plus sélectif qui limite la pollution lumineuse. Chaque lampe est programmable ce qui nous a permis de trouver un compromis entre les partisans de la coupure de nuit et les partisans du maintien de l'éclairage de nuit. C'est aussi un investissement source d'économies que nous n'avons pas voulu retarder. Les équipements sont donc prévus pour être réutilisés quand la prochaine mandature s'attellera au chantier d'enfouissement des réseaux restants.

En parlant d'équipe nous associons l'équipe administrative avec nos 5 agents qui représentent près de 3 ETP (Emploi Temps Plein). Comme dans toute entreprise, la gestion du personnel est un art, mais nous sommes toujours heureux de retrouver nos agents à votre service sur la commune. Associons également les bénévoles sans qui la France ne serait pas la France et notre village plus triste. Ils apportent au quotidien un peu plus de joie de vivre même quand ils sont trop souvent eux-mêmes dans la peine. L'équipe c'est également vous tous, pour toutes vos initiatives connues ou méconnues, ainsi que vos gestes de solidarité vis-à-vis de vos voisins ou tout simplement votre confiance dans votre équipe municipale.

C'est le sens de notre engagement pour l'intérêt général, dans un esprit républicain et humaniste, alors s'il est un peu tard pour vous souhaiter une bonne année, œuvrons ensemble pour ETRE BIEN à Courteuil Saint-Nicolas d'Acy !

François DUMOULIN

Maire de COURTEUIL

Vice-Président de la CCSSO

## Etat-Civil 2018\*



### Naissances : 2

Le 16 avril                      Ayana CANTELOUP

et Noé en août



### Mariages : 3 dont

Le 16 juin                      Lucie DELOINGCE  
et Aymeric DE MAUSSION DU BOIS DE TERTU

### PACS : 2

Le 27 octobre                Cynthia BOYAU et Arnaud FRAMERY  
Le 24 novembre            Axel PLICHON et Ivanovich BIKAO



### Décès : 3 dont

Le 6 septembre              Monique BOUCHER-KNAUTH épouse COUVE  
Le 22 décembre              Jean LECOCCQ

Le maire vous informe du décès en novembre de Maryvonne GAIFFE, ancienne conseillère municipale, très investie à l'époque comme membre du CCAS et de l'association disparue « les cheveux blancs ». Une fois à la retraite, elle a quitté Courteuil pour vivre dans sa région d'origine la Bretagne.

*\* publication avec l'autorisation des familles*

## Mairie



La mairie de Courteuil assure un accueil téléphonique tous les jours sauf le vendredi  
**Lundi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30**  
**Mardi : 8h30-13h00 et 13h30-15h30**  
**Mercredi, Jeudi et Samedi : 8h30-12h30**

L'accueil du public est assuré :  
**Lundi : 16h30-17h30**

**Mercredi et Samedi : 10h00-12h00**

*Ou sur rendez-vous au 03 44 53 26 16 (Secrétariat)  
06 95 99 00 74 (Monsieur le Maire)*

### Le personnel communal

ROUSSEAU Nathalie secrétaire  
CLOPIER Delphine secrétaire  
MALEZWSKI Pascal employé municipal  
MONTIGNY Sylvie agent d'entretien ménager  
PREVOT Yamina accompagnatrice bus scolaire

### Avis

#### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



La mairie de Courteuil n'assure plus le service de délivrance de la carte nationale d'identité (CNI) depuis que ses modalités sont alignées sur la procédure des passeports.

Afin de vous faire délivrer une nouvelle CNI, il faut vous rendre dans une commune équipée d'une station de recueil de passeports. Autour de

Courteuil les communes équipées sont Senlis, Chantilly, Creil, Verneuil-en-Halatte, Pont-Sainte-Maxence, Nogent-sur-Oise, Crépy-en-Valois.

Un rendez-vous sera nécessaire afin d'effectuer la prise d'empreintes ainsi que la vérification du dossier de demande. Il faut ensuite compter environ deux à trois semaines à partir du dépôt du

dossier pour recevoir la CNI. Ce délai est généralement plus important avant les vacances scolaires : **il est important d'anticiper au maximum sa demande.**

#### 5 ANS DE PLUS

Si votre carte a été délivrée entre **2004 et 2013** et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide **5 ans après la date d'expiration qui y est indiquée.**

#### AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE



Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal) à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. **Aucun déplacement en mairie n'est nécessaire.**

# Démarches Administratives Obligatoires

## Recensement citoyen à 16 ans

Tous les jeunes français, garçons ou filles, doivent effectuer la démarche de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Pièces à fournir, lors de votre recensement à la mairie de Courteuil :

- le Livret de Famille de vos parents.
- votre Carte d'identité

La mairie vous remettra une  
**ATTESTATION DE RECENSEMENT**

### IMPORTANT

Aucun duplicata de l'attestation ne sera délivré, gardez la précieusement !  
En effet, elle vous sera réclamée avant toute inscription à un examen (BEP, baccalauréat, permis de conduire, ...) ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Si les délais ont été dépassés pour vous faire recenser, il est toujours possible de régulariser la situation jusqu'à vos 25 ans.

Le recensement permet :

- d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.
- de participer à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**
- de passer des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...

## Autorisation d'urbanisme



Pour toute construction, modification, pose d'une clôture, pose d'un portail, création d'une annexe, il convient d'obtenir une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).

Toute personne créant une construction sans autorisation ou ne respectant pas l'autorisation obtenue peut être sanctionnée pénalement, civilement, fiscalement et administrativement.

En cas d'omission de déclaration et afin d'éviter des poursuites, vous êtes fortement invité à vous manifester au plus tôt auprès du secrétariat de la mairie.

# Travaux au bâtiment communal

## Création et aménagement d'un espace atelier et vestiaire

Une fois les travaux d'assainissement terminés, place dès le mois de juin à l'aménagement d'un atelier et d'un vestiaire à l'intérieur du bâtiment technique. En septembre, dès l'ouverture du réseau rue du Marais, les sanitaires ont pu être raccordés au tout à l'égout.

Les travaux ont été réalisés par l'équipe municipale et le coût de l'ensemble s'élève à environ 5000 € fournitures et main d'œuvre comprises.

Cet aménagement était nécessaire afin que les employés municipaux puissent bénéficier de locaux conformes à la législation du travail en vigueur.



Vue d'ensemble



L'atelier petits travaux



Le vestiaire - sanitaires



Le bureau - espace déjeuner

# Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP)

Petit rappel : le siège du Syndicat est situé en mairie de Courteuil regroupant les communes d'Avilly-Saint-Léonard et de Courteuil.

Le syndicat est administré par trois élus délégués de chaque commune.

Sur nos deux communes, le réseau d'eau potable dessert 663 abonnés (dont 403 à Avilly-Saint-Léonard et 260 à Courteuil) ce qui représente environ 1600 habitants.

Souvenez-vous ! En 2017, nous devions procéder au remplacement des sept derniers branchements en plomb encore présents sur notre commune, toutefois faute de subvention accordée, nous avons reporté les travaux en 2018.

Après avoir redéposé une nouvelle demande de financement et une fois celle-ci accordée, nous avons pu engager nos travaux au mois de juin pour en finir avec la suppression du plomb en domaine public.

Afin de ne pas refaire de trous sur nos routes, nous avons également la volonté de pouvoir faire les travaux avant la réfection définitive de notre voirie à la fin des travaux d'assainissement.

## INFORMATION IMPORTANTE

Il peut y avoir encore des canalisations en plomb en domaine privé, si votre installation est ancienne et date d'avant 1970.

Dans ce cas, il vous appartient de faire les éventuels travaux de remplacement

## Transfert de compétences au 1er janvier 2020.

Le transfert des compétences eau et assainissement imposé par la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) nous oblige à réfléchir au devenir de notre syndicat.

Considérant que le SIAEP est sur deux communautés de communes, Avilly-Saint-Léonard dépendant de la CCAC (Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne) et Courteuil dépendant de la CCSSO (Communauté de Communes Senlis Sud Oise), nous devons statuer avant le 1er juillet 2019 sur notre devenir, à savoir :

- Maintenir notre statut actuel en pleine autonomie.
- Fusionner avec d'autres syndicats.
- Décider de mettre en œuvre une procédure de dissolution volontaire.

Dans ce dernier cas, ce sont les 2 Communautés de Communes qui prendront en charge la compétence de l'eau potable.

Thierry Thévenoux  
Président du SIAEP d'Avilly-Saint-Léonard - Courteuil

## Eclairage public

De plus en plus de communes coupent l'éclairage la nuit, au moins partiellement. L'objectif est économique mais aussi environnemental. En effet, l'éclairage perturbe les cycles biologiques de nombreux animaux et végétaux mais aussi celui des humains. De plus la pollution lumineuse ne permet plus de voir les étoiles et la voie lactée, visions sources d'inspiration et d'élévation de l'esprit au travers des âges.

Les expériences menées à titre expérimental - jour de la nuit avec le PNR (Parc Naturel Régional) - ont permis de constater quelques fortes réticences à une coupure totale.

Le rôle de la commune étant d'accompagner dans la transition écologique plutôt que d'imposer, un compromis a été recherché.

Les progrès de la technologie LED et l'appui du SE60 (Syndicat d'Energie de l'Oise) apportent une solution qui semble déjà un progrès important. Les luminaires dirigent mieux la lumière vers le sol en limitant le phénomène de halo lumineux vers le ciel. Les insectes devraient être moins attirés (filtrage de certaines longueurs d'ondes). Chaque point lumineux peut être programmé, leur intensité est donc plus ou moins réduite au cœur de la nuit.

A pleine puissance, l'abonnement et la consommation, sont divisés par deux. Enfin, la qualité esthétique des lanternes et de l'éclairage sont très appréciés.



Nouvel éclairage de la RD924 (route de Chantilly)

La fin d'année 2018 a donc vu le commencement de la 1ère tranche de rénovation de l'éclairage public sur la route de Chantilly, ainsi que le renforcement de l'éclairage des passages piétons.

Cette rénovation continuera en 2019 afin d'avoir un éclairage plus harmonieux et moins énergivore. De plus la plupart des vieilles lanternes de la commune ne sont plus aux normes et il est désormais impossible de trouver des ampoules au mercure pour les remplacer et d'installer d'autres modèles.

L'éclairage public sera remplacé en plusieurs phases par des lanternes à LED identiques à celles qui ont été réalisées sur le bord de la RD924 avec des fixations spéciales sur les poteaux existants, ce qui permettra de récupérer les crosses et les lanternes pour les fixer sur des mâts lors d'un futur enfouissement des réseaux électriques encore aériens.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 27/03/18

Vote de la proposition financière du SE60, pour la totalité de cette première phase de travaux d'éclairage, d'un montant total de 48 158,57 € TTC (comprenant la route de Chantilly avec les équipements des passages piétons vers la rue de la vallée, de la rue Eusèbe Fasquel, et aussi ceux de la rue de la Gatelière). Après réception des subventions, le reste à charge pour la commune est de 18 691,54 € HT

# Assainissement et voirie

## D'une pierre deux coups pour le même prix !

Les travaux d'assainissement en domaine public sont officiellement terminés, avec quelques remises en état encore à réaliser.

La phase 2 est en service depuis septembre 2018 et la phase 3 depuis février 2019 à réception de la notification de l'AESN pour les subventions aux particuliers.

Du travail qui se voit moins reste à faire, avant un éventuel (ou probable) transfert de compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la communauté de communes. Ce transfert est quasiment imposé par l'état. Il faudrait qu'au moins 25% des communes représentant 20% de la population refusent le transfert pour qu'il soit reporté, et cela au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En 2019, l'objectif est donc d'aller aussi loin que possible dans la finalisation financière du projet et dans l'accompagnement de vos raccordements. Ce sera certainement plus facile pour la commune en termes de proximité et de connaissance du terrain que pour les agents de la CCSSO. Aussi nous vous conseillons de vous raccorder le plus tôt possible avant fin 2019. Nous transférerons alors, certes des emprunts, mais aussi un réseau neuf sur lequel la CCSSO n'aura pas à investir avant longtemps.

Le chantier a rencontré des imprévus qui auraient de toute façon dû être gérés un jour ou l'autre, et les remises en état prévues au marché ont permis indirectement de régler certains problèmes anciens. Ainsi le poste de relevage de la rue Eusèbe Fasquel a dû être décalé dans la descente de l'abreuvoir, qui a du coup été totalement rénovée et un des avaloirs a été repris. La rue Eusèbe Fasquel a été rabotée pour réduire un peu le bombé problématique pour certains riverains. En remontant la rue de l'église, une cave sous chaussée a été comblée pour éviter de futurs problèmes. En passant devant l'église, un branchement d'eau et d'assainissement a été réalisé dans la foulée, ce qui permettra à l'ASSEC de réaliser un coin sanitaire dans la sacristie. En bas de la rue du Calvaire, le caniveau devait être remis en état, ce qui a permis de revoir le profil en long pour éviter que les camions de collecte des déchets ne rabotent la chaussée. Grosse surprise également rue du Calvaire, quand il a fallu se rendre à l'évidence : pas de place pour passer entre les réseaux existants. La canalisation d'eau, insuffisante pour alimenter de façon optimale la borne incendie sur la RD924, a donc été déplacée avec un tuyau de plus gros diamètre. Sur la RD, le petit chemin desservant les 3 habitations a été remis à neuf lors des réfections. A côté de la Mairie, c'est le sol de l'abri bus qui a été refait après avoir été démonté pour raccorder l'ancienne école. Le chemin du Marais a été réhaussé pour des raisons techniques (pentes) mais il a de ce fait été largement renforcé et se trouve en bien meilleur état. Rue de l'Abbé Prévost, profitant de la tranchée ouverte, c'est le puisard qui a bénéficié d'un trop plein pour renforcer l'assainissement pluvial. Rue du Général Lefèvre, un nouvel avaloir a été créé sur un point



Réfection du caniveau pavé rue du calvaire

Le sol de l'abri bus qui a été refait après avoir été démonté pour raccorder l'ancienne école. Le chemin du Marais a été réhaussé pour des raisons techniques (pentes) mais il a de ce fait été largement renforcé et se trouve en bien meilleur état. Rue de l'Abbé Prévost, profitant de la tranchée ouverte, c'est le puisard qui a bénéficié d'un trop plein pour renforcer l'assainissement pluvial. Rue du Général Lefèvre, un nouvel avaloir a été créé sur un point

bas régulièrement submergé. Après le départ de la base vie, Colas nous a également remis en état l'espace devant le bâtiment technique qui est mieux qu'à l'origine. En bas de la rue de la vallée, la pose du réseau permet désormais de drainer l'eau de la Nonette qui s'infiltrait sous la chaussée et s'évacue par le fossé central du Marais. Par sécurité il a également été décidé de laisser en place les palplanches installées lors de la pose du poste de refoulement, ce qui renforce la digue un peu fragile à cet endroit. Place des Marronniers, une fois l'assainissement fait, l'îlot central a pu être transformé en îlot franchissable par les bus mais qui sécurise la traversée du carrefour toujours en priorité à droite. Enfin plutôt que de refaire un enrobé sur les tranchées dans le cadre des remises en état, la société Colas nous a proposé pour le même prix un produit dit « Colbifibre » constitué d'une couche de fond contenant des fibres de verre, recouverte d'un enrobé coulé à froid. Cette technique ne permet pas de rattraper les irrégularités importantes, mais ce n'était pas l'objectif. L'irrégularité des rues et leurs bombés contribuent à l'authenticité de notre village, et cela incite naturellement à rouler moins vite. Ce traitement devrait renforcer la bande de roulement et éviter pendant quelques années au moins la formation de problématiques nids de poule, faïençage ... Le gravier choisi va petit à petit donner une couleur plus rosâtre que les enrobés classiques (ce qui commence à se voir) et sera plus en rapport avec la qualité patrimoniale de notre village. Comme pour la phase 1 et comme nous pouvons le constater, non seulement les travaux n'ont pas dégradé notre village, mais ils ont été l'occasion de nombreuses améliorations et remises en état.



Réalisation de l'Enrobé Coulé à Froid (ECF) sur le "Colbifibre"

### COUT TOTAL DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 3 557 459,40 €

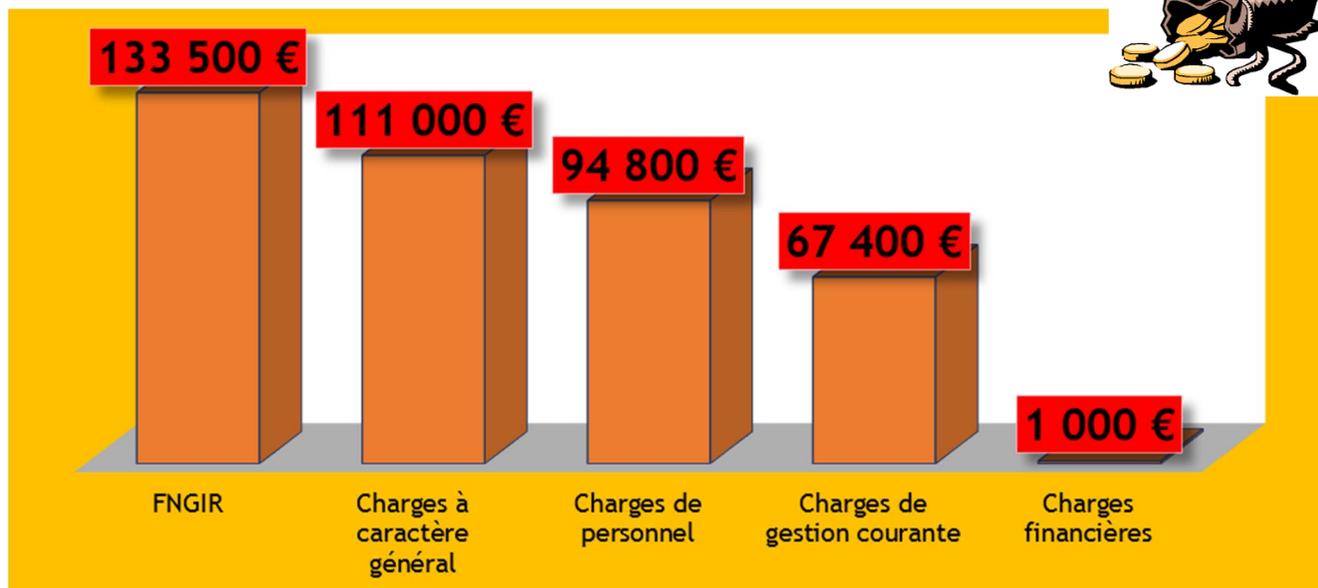


Financièrement le plus dur est passé. La maîtrise des coûts de l'opération, ainsi que votre confiance pour la généralisation anticipée de la taxe de 4€ HT, nous a permis de limiter le recours à l'emprunt, ce qui permet d'une part de limiter la taxe de raccordement à 800 € (fourchette basse de ce qui se pratique), et permettra d'autre part d'envisager une très forte baisse de la taxe en 2019, voire sa suppression !

## Budget

Voici une présentation synthétique des dépenses et recettes de fonctionnement de la commune pour l'année 2018

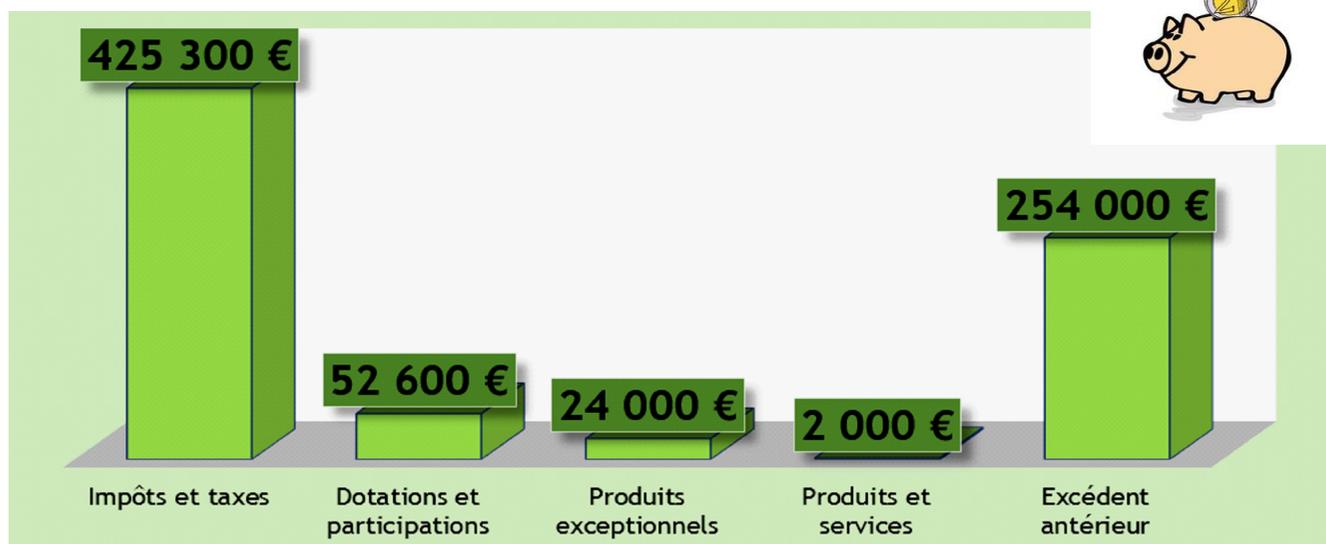
**407 700 € ont été dépensés pour le fonctionnement**



Les FNGIR (Fonds Nationaux de Garantie Individuelle de Ressources) ont été mis en place en 2011. 20% des communes dont Courteuil reversent à 60% de communes un excédent calculé entre le panier de ressources avant et après la réforme fiscale. **Le FNGIR est gelé depuis 2013, pour Courteuil à 133 500 € par an.**

Aucune évolution des mécanismes du FNGIR et de la compensation pour perte de bases de contribution économique territoriale n'est envisagée. Réponse du Ministère de l'action et des comptes publics publiée dans le JO Sénat du 07/06/2018.

**503 900 € de recettes hors reprises des excédents**



Plus de 50 000 € de travaux de voirie prévus à la suite des inondations successives en bas de la rue de Eusèbe Fasquel n'ont pas encore été réalisés ainsi que les dernières mises aux normes d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) pour plus de 12 000 €. Ces dépenses seront remises au budget 2019.

# Vivre ensemble



## L'urbanisme

Il est trop souvent constaté que l'aspect des propriétés et résidences de notre village changent alors qu'aucune demande en mairie n'a été faite, notamment sur des modifications de clôtures, portail, fenêtre de toit, modification d'huissierie, agrandissement, etc...

Vous devez obligatoirement déclarer toute transformation de quelque nature que ce soit en faisant les demandes en mairie par document CERFA disponible sur le site officiel de l'administration française <https://www.service-public.fr>

Vous pouvez demander conseil pour vos démarches à suivre en venant directement en mairie aux horaires d'ouverture de celle-ci ou en demandant un rendez-vous avec vos élus.

Sachez que :

- vos demandes de travaux ne sont pas forcément assujetties à de l'imposition surtout s'il ne s'agit pas de travaux d'agrandissement.
- toute transformation non autorisée peut entraîner sur saisine du Préfet des procès-verbaux et transmission au parquet avant de donner suite à des injonctions de remise en conformité ou même de démolition.



## La circulation dans le village

Malgré les quelques aménagements incitant à réduire la vitesse et à améliorer la circulation, l'automobile demeure une source d'insécurité dans le village. La vitesse reste excessive et des non-respects du code de la route sont constatés, notamment des franchissements de sens interdit.

**Au volant, pensez à nos enfants, aux piétons, vélos, et au bruit que génère votre vitesse !**

### ARRETE MUNICIPAL 2018-10 DU 28/02/18

La rue du calvaire est désormais en zone 30, et sens unique à double-sens cycliste. Les conducteurs de véhicules motorisés ne sont autorisés à y circuler que dans un seul sens (de l'église vers la RD924), les cyclistes dans les deux sens.



## Les feux

Tout brûlage à l'air libre, y compris de déchets verts, est strictement interdit en zone urbanisée car ils sont considérés comme les déchets ménagers (règlement sanitaire départemental).

En zone naturelle, consultez la mairie !

**Les entreprises d'espaces verts et paysagistes ont interdiction de brûlage**, elles sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchetterie ou par valorisation directe.



## Le bruit

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tronçonneuse, tondeuse, perceuse, raboteuse... ne peuvent être effectués

que :

**Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.**

**Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. *Il est d'usage de ne pas faire de bruit ces jours-là dans notre village.*

Par égard pour vos voisins, dans la mesure du possible, avertissez-les en cas d'événements exceptionnels générant des nuisances sonores !

N'oubliez pas que le bruit peut être sanctionné de jour comme de nuit !



## Les animaux errants

La recrudescence d'animaux domestiques laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes, avec tous les risques que cela peut engendrer, ont obligé la Municipalité à prendre des mesures. Si pour les animaux c'est la liberté, pour les riverains ce sont des nuisances en tous genres : peurs pour les enfants ou les personnes âgées, déjections, risques d'accidents et sanitaires (échinococcose), aboiements (stress des congénères) ...

Un service de gestion de fourrière animale (SACPA) est désormais mandaté pour s'occuper de la régulation d'animaux carnivores domestiques (chiens, chats...) et prendre en charge la capture d'animaux errants sur les voies publiques.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25/09/18 COMPTE RENDU DE DELEGATION DU MAIRE

Signature le 31/08/2018 d'un contrat d'un an avec la SACPA pour un montant de 1,52€ par habitant soit 1007,76 € HT/ an et d'une convention chats libres pour 100€/mâle et 130€/femelle capturés au coup par coup.

#### **Définition des chiens et des chats en état de divagation (article L. 211-23 du code rural).**

- Est considéré comme en état de divagation tout **chien** qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

- Est considéré comme en état de divagation tout **chat** non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

## Les Déchets : ce qui change en 2019

La gestion des déchets est une compétence assurée et organisée par la communauté de communes, la CCSSO (Senlis Sud Oise). Un nouveau marché de collecte des ordures ménagères et des biodéchets, a été signé avec Véolia propreté pour les 5 années à venir.

### Les changements dans le ramassage pour notre commune :

	En 2018	A partir de 2019
<b>Ordures ménagères</b> 	lundi matin	Sans changement
<b>Tri sélectif</b> 	jeudi matin	<b>Sans changement</b> Mettre les déchets en vrac. Ne pas laver les emballages. Séparer les matières quand elles sont différentes (papier/carton/métal/plastique). Ne pas emboîter. <b>Laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique.</b> Ne pas découper, ni déchirer en petits morceaux.
<b>Déchets verts</b> 	lundi matin 1 fois par mois de novembre à mars, chaque semaine les autres mois	<b>lundi après-midi à partir de 14h*</b> Toujours 1 fois par mois de novembre à mars, chaque semaine les autres mois
<b>Encombrants</b> 	sur appel	<b>en porte à porte 1 fois par trimestre**</b>

\* En 2019, les ramassages des déchets verts sont prévus, les 28 janvier, 18 février, 18 mars, 11 novembre et 16 décembre

\*\* En 2019, les ramassages des encombrants sont prévus les mercredis 20 mars, 19 juin, 18 septembre, et 11 décembre  
 Chaque année, le calendrier des collectes est distribué dans vos boîtes, pour les nouveaux arrivants et ceux qui ne l'auraient pas reçu, vous pouvez le récupérer à la mairie.

**Pour le Verre :** Les bouteilles et les bocaux sont à déposer dans les 2 Points d'Apports Volontaires (PAV) prévus à cet effet sur la commune. Ne pas jeter dedans les pots de fleurs, vaisselle, faïence, porcelaine, ampoule.

**Sont exclus de tous les ramassages :** les produits chimiques (pots de peinture, solvants...), les gravats, les déchets électriques et électroniques (**petit et gros électroménager, écrans**). Vous devez utiliser les déchetteries. Elles sont gratuites pour les particuliers. Elles acceptent un grand nombre de déchets qui seront ensuite acheminés vers des filières de traitement les plus adaptées.

Les deux déchetteries les plus proches de Courteuil sont à Barbery et à Creil (Parc Alata).

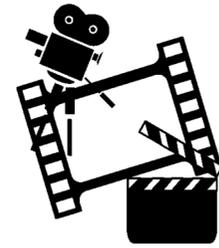
**Toutes les consignes de tri valent également pour les bacs se trouvant dans le cimetière.**

## Ecole

Les élèves de l'école de la Nonette ont passé une année scolaire riche artistiquement.

En effet, toutes les classes ont travaillé sur le thème du cinéma.

Elles ont pu bénéficier de l'intervention de parents d'élèves issus du milieu du cinéma (monteurs son et image, ingénieur du son, directeur de casting) ainsi que d'intervenants artistiques (en lien avec la classe à PAC : Projet Artistique et Culturel).



Pour le spectacle de fin d'année, chaque classe a pu réaliser un ou plusieurs petits films d'animation, que les enfants ont été heureux de présenter à leurs parents.

Au cours de l'année, les plus grands (CM1/CM2) ont profité de trois sorties au cinéma, d'un challenge sportif entre trois écoles et d'une semaine en Corrèze pour leur classe découverte. Les plus jeunes sont allés à l'arbre à poule de Villers Saint Paul. Ils ont également participé à un challenge sportif entre eux. D'autres sont allés à Samara dans la Somme.

L'année scolaire 2018/2019 va être tout aussi dense sur le thème de l'environnement.

Céline BOCAHU parent d'élèves



## Au Rendez-Vous des Ecoliers

L'association « Au Rendez-Vous des Ecoliers » s'occupe des temps d'accueil des élèves de l'école de la Nonette, avant et après l'école, ainsi que le mercredi en période scolaire.

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h00-8h45 puis 16h15-19h30
- mercredi : 8h-18h30

A compter de 2019, nous proposerons un accueil pendant une partie des vacances scolaires.

La Présidente

Camille BLANCHER

# Les associations subventionnées par la municipalité



**AU5V** (Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise)

**Objet :** Promotion de la pratique des circulations douces, conseil à la création des itinéraires cyclables et des voies vertes - [www.au5v.fr](http://www.au5v.fr)

**Président :** Thierry ROCH - **Contact :** [contact@au5v.fr](mailto:contact@au5v.fr) - 06 29 43 71 31



**CSASL** (Club Sportif d'Avilly Saint Léonard)

**Objet :** Club de football - [www.csavilly.footeo.com](http://www.csavilly.footeo.com)

**Président :** Jean-Christophe ELIE - **Contact :** 06 85 47 50 50 et Luc PERIGAULT : 06 80 18 46 01



**TCASL** (Tennis Club d'Avilly Saint Léonard)

**Objet:** Club de Tennis - [www.tcasl.fr](http://www.tcasl.fr)

**Président :** Thierry MAMAN - **Contact :** [tennis.avilly@gmail.com](mailto:tennis.avilly@gmail.com) - Sophie Favrot : 06 31 01 98 12



**ARDE** (Au Rendez-vous Des Ecoliers)

**Objet :** Services Périscolaires de l'école de la Nonette (Garderie 2 à 12 ans **NOUVEAU** une partie des vacances scolaires également) - [www.sites.google.com/prod/view/aurendezvousdesecoliers](http://www.sites.google.com/prod/view/aurendezvousdesecoliers)

**Présidente :** Camille BLANCHER - **Contact :** [aurendezvousdesecoliers@gmail.com](mailto:aurendezvousdesecoliers@gmail.com) - 06 79 57 27 47

## ABC

**Objet :** Apprentissage de l'anglais pour les 3 -11 ans

**Présidente :** Céline BOCAHU - **Contact :** [celine.bocahu@laposte.net](mailto:celine.bocahu@laposte.net) - 06 62 85 26 00

## Arts et musiques de la Nonette

**Objet :** Ecole de musique et de qi jong

**Présidente :** Marielle MAMAN - **Contact :** [marielle.maman@free.fr](mailto:marielle.maman@free.fr) - 06 85 74 33 88

**ASSEC** (ASsociation pour la Sauvegarde de l'Eglise et du patrimoine de Courteuil)

**Objet :** préservation du patrimoine communal

**Président :** Jean AUBERT - **Contact :** 03 44 53 23 13

## Chorale d'Avilly St Léonard et Courteuil

**Objet :** Chorale - [www.choraleavillycourteuil.wordpress.com](http://www.choraleavillycourteuil.wordpress.com)

**Présidente :** Annie TANGUY - **Contact :** [annie.tanguy60@gmail.com](mailto:annie.tanguy60@gmail.com) - 06 76 16 88 02



**VILLA'JOIE**

**Objet :** Organisation de manifestations culturelles et récréatives pour les habitants de la commune

**Présidente :** Patricia LAUGEROTTE - **Contact :** [patricia.laugerotte@gmail.com](mailto:patricia.laugerotte@gmail.com) - 06 20 27 08 44

L'année 2018 de Villa'Joie en images



L'année commence  
avec le repas des aînés  
au restaurant  
« Le Moment »  
à Vineuil Saint Firmin



On s'est déguisé,  
on a joué  
et on a goûté  
pour le Mardi-Gras!



L'année 2018 de Villa'Joie en images



*Le 2 Avril  
pour les enfants du village  
il ne fallait pas marcher sur des œufs  
mais il fallait les trouver !*



L'année 2018 de Villa'Joie en images



*Le 23 Juin  
Petits et grands  
ont joué et ...  
allumé le feu !*



L'année 2018 de Villa'Joie en images



*Lors des Jeudis de Villa'Joie  
on joue, on fête les rois,  
l'été, Noël et ....*



L'année 2018 de Villa'Joie en images



... On célèbre comme il se doit  
tous les anniversaires dans la  
bonne humeur !

L'année 2018 de Villa'Joie en images



*Le 15 décembre, Antoine le magicien et notre super Père Noël étaient au rendez-vous des enfants !*



## L'ASSEC

### Manifestation du 24 juin

En cette année anniversaire de la Grande Guerre, l'ASSEC a voulu intéresser les habitants de notre village à l'importance de l'aviation française, la création de l'école d'aviation Borel-Morane sur l'aérodrome de la Vidamée en 1910 à Courteuil et à la maîtrise du ciel en 1918.

Monsieur Frédéric Colinot - Président du Cercle des Machines Volantes de Margny les Compiègne patrie de Guynemer - a accepté de venir donner dans notre église une conférence retraçant l'importance du développement de l'aviation française. Ce Cercle qui fut premier prix du patrimoine en 2016 et 2017, restaure et fait voler certaines « gloires » de l'aviation à l'occasion de Meetings annuels qu'il organise. Président passionné et passionnant, Monsieur Colinot sut nous faire partager ces moments historiques à l'aide d'une projection très richement illustrée.

Nous eûmes la surprise d'une conférence dans la conférence par notre ami Yves Le Chapelain, fin connaisseur de la création de cet aérodrome de Courteuil, des aviateurs qui le fréquentèrent et de l'histoire mouvementée de cette première école de pilotage. Le choix de quelques photos d'époques de sa collection personnelle, seront encore visibles jusqu'en juillet 2019 à la mairie.

La deuxième partie de notre manifestation fut comme à l'accoutumée dédiée à la musique et confiée au choix de notre ami Godefroy Vujicic. Cette année ce fut un récital d'œuvres de l'Opéra français et italien interprété par des artistes d'exception dont la très haute qualité lyrique a étonné de nombreux invités, heureux de les entendre s'exprimer dans notre belle église.

Le temps clément et le concours de Patricia et Daniel Laugerotte nous ont permis ensuite de profiter d'une petite collation et de champagne offerts sous les marronniers.



Sylvain Combaluzier, Pianiste. Ami Nakamura, Soprano.  
Séraphine Cotrez, Mezzo-Soprano. Yann Toussaint, Bariton.

Donner vie au village, entretenir, conserver, restaurer et mieux faire connaître notre patrimoine reste la finalité de notre association.

Merci à tous qui nous aident et nous honorent de leur participation afin que notre belle église continue de rayonner au centre de notre village

Le Président

Jean AUBERT

## L'Avez-vous su ? L'avez-vous vu ?

**Mercredi 3 janvier** : la **TEMPETE ELEANOR** a balayé Courteuil très tôt le matin avec des vents supérieurs à 100km/h. En bas de la rue de la vallée, des arbres d'une propriété sont tombés sur les lignes électriques entraînant une **COUPURE DE COURANT** de plus de deux jours pour un certain nombre d'habitants du hameau de Saint-Nicolas d'Acy. Les propriétaires ont été facturés par Enedis des frais de réparation du réseau.

**Samedi 20 janvier** : en présentant ses **VŒUX** aux très nombreux habitants réunis à la mairie à 18h, François Dumoulin a fait le point sur l'avancée des projets de la municipalité.

**Lundi 29 janvier** : les **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA PHASE 3** reprennent entraînant des restrictions de circulation dans le village qui dureront jusqu'au mois de juin.



**Mardi 6 février** : la **NEIGE** s'invite et les transports scolaires sont suspendus jusqu'à la fin de la semaine.

### METEO

#### RELEVES DE LA STATION DE ROISSY

134 km/h de vent le 3 janvier.  
13 cm de neige le 6 février.  
Il neige jusqu'au 10 février

**Vendredi 9 février** : 69 personnes ont bravé la neige et le froid pour participer, au traditionnel **REPAS DES AINES** offert par la commune aux habitants de 65 ans et plus. Celui-ci s'est tenu à Vineuil-Saint-Firmin au **Restaurant Le MOMent**. Au menu (sauf pour les personnes ayant des intolérances alimentaires) : Feuilleté de Saint-Jacques, Souris d'agneau - légumes d'antan, Charlotte poire-chocolat. Plus que ce succulent repas autour duquel, comme quasiment tout le monde se connaît, on se donne des nouvelles, on parle du temps qu'il fait, assez inhabituel, ou qu'il fera, mais aussi de celui qui passe, trop vite... ce moment c'est surtout le plaisir d'être ensemble, le plaisir d'échanger.

**Mardi 13 février** : après l'école, place à la fête ! Villa'joie invitait les enfants accompagnés de leurs parents de 17h à 18h15 à la salle communale (ancienne école). Crêpes et gâteaux ne manquaient pas pour régaler petits et grands en ce jour de **MARDI GRAS**.

**Samedi 17 mars** : quelques jours avant le printemps, la Région et les Fédérations régionales de chasse et la de pêche lançaient l'**OPERATION « HAUTS-DE-FRANCE PROPRES »**.

La commune a organisé un nettoyage et appelé les habitants à ramasser les débris qui polluent les bords de route. Toutefois, il fallait ne pas craindre le froid et les flocons pour répondre à cet appel du début d'après-midi.

### OPERATION COURTEUIL PROPRE

En 2 heures, les 5 volontaires ont ramassé : 118 kg de déchets, 3 kg de verre et 100 kg d'encombrants.

**Mardi 27 mars** : Conseil Municipal à 20h30.

**Lundi 2 avril** : C'est plus de 50 enfants qui se sont retrouvés à 11h pour la **CHASSE aux ŒUFS**. L'objectif est maintenant bien connu : après avoir acheté un permis de chasser, il faut retrouver les 500 œufs de couleur mais surtout retrouver les mieux cachés, les 3 œufs blancs et surtout l'œuf en « or » qui permettent de recevoir de plus grosses récompenses gourmandes. Tous les enfants sont repartis heureux, après l'apéritif offert par la commune qui clôturait l'événement.

**Jeudi 12 avril** : Conseil Municipal à 20h30.

**Mercredi 18 avril** : à l'occasion des **JOURNEES DE L'EAU**, Monsieur Denise ouvrait les portes de son magnifique moulin situé rue de la vallée. Ce moulin, dont l'origine remonte au XIème, a été moulin à huile, à blé, à fouler le drap. Sa force motrice a été utilisée au début du XIXème siècle par une blanchisserie, par une filature de coton, puis une filature de laine et ensuite comme scierie de pierres. En 1911, la roue de la scierie est remplacée par une turbine hydraulique actuellement restaurée. Après une explication et démonstration de la roue et de la turbine, la matinée s'est terminée par une visite des anciens ateliers où pendant plus d'un siècle ont été fabriqués d'abord des mètres linéaires ou pliant, des toises et des pédimètres, puis des règles destinées à familiariser les écoliers avec le calcul. De 1945 à sa fermeture en 2003, le « Moulin Denise » fabriquait des règles qui servaient aux dessinateurs industriels travaillant sur des tables à dessin.



**Jeudi 17 mai** : début pour 3 jours des **TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA DEFENSE INCENDIE** dans la rue du calvaire.

**Vendredi 25 mai** : La **FETE DES VOISINS** a encore permis aux habitants dans 3 lieux du village (place des Marronniers, petit bois et place du grand Orme) de partager un beau moment de convivialité arrêté trop vite par des averses orageuses.

L'humeur festive et le nombre de participants ne cessent de croître chaque année. Apportez-vos instruments de musique l'an prochain !

**Samedi 9 juin** : début de l'**INONDATION** de la rue Eusèbe Fasquel dans la partie basse après le moulin.

**Vendredi 22 juin** : **COUPURE D'EAU** à Saint-Nicolas d'Acy pour permettre l'entretien du réseau.



**Samedi 23 juin** : L'association Villa'joie organisait, avec brio, sa **5<sup>EME</sup> EDITION DU FEU DE LA SAINT-JEAN**. Dès 18h, les plus petits s'en sont donné à cœur joie sur les structures gonflables. Les jeux anciens permettaient de tester son adresse. Un gang d'artistes en herbe, sous la houlette d'un « street artiste » local, bombes de graff à la main a investi avec plaisir un mur noir mis à disposition. Bravo à nos « taggeurs » d'un jour !

Après l'apéritif, offert par la commune, de nombreux jeux intergénérationnels complétaient ces animations gratuites.



Vers 22h30, c'est l'embrasement du feu. Le public s'est pressé autour de l'immense brasier et la soirée s'est terminée en apothéose par une grande ronde... Encore une très belle **FETE DU VILLAGE** qui fait le bonheur des petits et des très grands, le nombre de participants toujours en hausse le prouve (près de 300 bracelets fluorescents distribués).

**Dimanche 24 juin** : l'ASSEC vous a convié à sa **CONFERENCE** annuelle sur le thème, centenaire oblige, de la « grande guerre » et du rôle de l'aviation. Comme à chaque fois elle était suivie d'un magnifique **CONCERT**.

**Mardi 26 juin** : Conseil Municipal à 20h30.

**Vendredi 6 juillet** : annoncé par Colas et par le « tam tam Courteuil » pour le mardi 10 juillet, l'équipe Colas d'Amiens a pris tout le monde de court en débutant les travaux pour la **REFECTION en pleine largeur DES VOIRIES** de la commune.

#### CONSEIL MUNICIPAL DU 26/06/18

Votes du réaménagement de la place des marronniers pour un montant de 10.924,80€ HT et de la réfection des voiries des rues de la vallée et de la Nonette pour un montant de 22.368,40 € HT.

**Vendredi 14 juillet** : **COMMEMORATION** et **VERRE** de la **FRATERNITE**

**Mardi 17 juillet** : les travaux de la dernière phase de l'assainissement sont réceptionnés. Tous les **TRAVAUX** en domaine public liés à l'**ASSAINISSEMENT** de la commune sont officiellement **TERMINES**.

**Samedi 21 juillet** : Après les orages de la veille de **PETITES GRENOUILLES ENVAHISSENT** la rue de la Nonette. Heureusement quelques riverains ont permis d'en récupérer un maximum et d'éviter que les voitures n'en écrasent trop.



**Samedi 25 et Dimanche 26 août** : 9<sup>ème</sup> **TRIATHLON** du château de Chantilly, ambiance familiale pour cet événement sportif, dont les parcours à vélo passent par notre village.

**Dimanche 26 août** : le PNR et AU5V proposaient en cette fin d'été, une **RANDONNEE A VELO** sur le circuit de la forêt d'Halatte, autour du village de Fleurines. Les cyclistes, pique-nique en poche, se sont baladés à l'ombre des grandes futaies de hêtres et de chênes, et ont pu découvrir les richesses de cette magnifique forêt notamment le temple gallo-romain. Cette randonnée familiale gratuite d'environ 50 km, était proposée à l'occasion du jalonnement de cette boucle, mis en place au printemps 2018.

**Jeudi 6 septembre** : les riverains de la phase 2 reçoivent le **FEU VERT** pour réaliser les travaux d'assainissement en domaine privé. Pour pouvoir bénéficier de la subvention de l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie) le **RACCORDEMENT AU TOUT A L'EGOUT** doit être réalisé avant le **4 décembre 2019**.

**Jeudi 20 septembre** : vers 18h le **FEU IMPRESSIONNANT** d'une cabane aux jardins communaux entraîne le déplacement de 5 engins du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise dont la grande échelle. En effet, un des appels passés aux pompiers indiquait un incendie dans un bâtiment collectif.

**Dimanche 23 septembre** : l'AU5V organisait à Senlis la **FETE DES VOIES VERTES** dans le cadre de la Fête Nationale des Voies Vertes et proposait aux habitants de Courteuil intéressés par la balade familiale de se retrouver à 9h15 devant la mairie de Courteuil.

**Mardi 25 septembre** : Conseil Municipal à 20h30.

**ARRETE MUNICIPAL 2018-60 DU 03/10/18**

Afin d'assurer la quiétude des jardins communaux et le la sécurité des biens, **l'accès au domaine communal privé dans le marais est interdit à toute personne une heure après le coucher du soleil jusqu'à une heure avant le lever du soleil.**

**Mardi 9 octobre** : avec quelques jours d'anticipation sur **LE JOUR DE LA NUIT** national, une quinzaine de personnes ont participé à une balade proposée de nuit dans les chemins au nord du village, toutes lumières éteintes, à la lueur des étoiles. Quelques histoires de la mythologie grecque autour de Cassiopée, Andromède, la petite et la grande ourse, mais aussi un conte et différents échanges sur le ciel nocturne, la pollution lumineuse, ont permis d'agrémenter le parcours. Quel plaisir de voir dans la nuit un cerf traverser la plaine !

**Mercredi 17 octobre** : à l'occasion du passage du technicien de maintenance, une **DEMONSTRATION** de l'utilisation du **DEFIBRILLATEUR** était proposée à la mairie. Ce défibrillateur est à la disposition de tous dans l'abri à côté de la mairie

**Jeudi 18 octobre** : une annonce du « tam tam Courteuil » est faite pour retrouver les propriétaires d'un **PETIT PERROQUET** ou pour le recueillir. En effet un "oiseau tombé du ciel" est venu se poser sur la tête d'un habitant de la rue du parc qui, par ces belles journées d'automne, jardinait avec son épouse. Exténué, il est nourri et tout de suite la famille noue



un lien avec ce bel oiseau très affectueux et habitué à l'Homme. Il ne semble pas vouloir repartir malheureusement la famille ne peut le garder car elle possède deux chats. À la suite de cet appel, un habitant de la rue du gué a eu la gentillesse de le prendre chez lui. Au vu des vidéos qu'il envoie régulièrement à la famille, ce conure (petit perroquet) affectueux, curieux et intelligent, coule des jours très heureux.

**Vendredi 19 octobre** : **DESTRUCTION DU NID DE FRELONS** asiatiques qui a ravagé les ruches sur Courteuil cet été. Enfin localisé « aux tourelles » il est détruit par les pompiers. Pour l'année 2018 plus de 1130 interventions du même type ont eu lieu dans l'Oise contre 70 en 2017 et aucune en 2016. Si vous découvrez un nid, avant d'appeler les pompiers ou une société (les pompiers agissent gratuitement uniquement « lorsqu'un nid menace la sécurité publique »), tenez-vous à distance, car de multiples piqûres peuvent se révéler mortelles ! Lorsqu'une personne entre dans un rayon de 10 à 15 m autour d'un nid, les frelons asiatiques considèrent qu'il y a agression. Le frelon européen plus costaud est lui utile et moins agressif.

**Samedi 20 octobre** : la municipalité, pour sa maintenant traditionnelle journée « éco-citoyenne » avec le PNR, avait choisi cette année le thème du **FLEURISSEMENT PARTICIPATIF**. Après un exposé en salle à 15h, les habitants présents ont été invités à planter des végétaux, sous les conseils du PNR et d'une architecte paysagiste, aux abords de la place des marronniers. L'objectif est de reproduire cette expérience avec des riverains volontaires sur le reste de la commune.

#### FLEURISSEMENT

Les plantes fournies ont été payées par le PNR et la commune respectivement pour 6.722 € HT et 1.681 € HT.



**Samedi 10 novembre** : nouvelle **OPERATION DE NETTOYAGE**

**DE LA RD924**, ce sont cette fois dix personnes qui ont passé deux heures, à ramasser les nombreux débris négligemment jetés le long de la RD, de la sortie de Senlis, au panneau de fin de village de Courteuil. La quantité ramassée est toujours impressionnante. Après ce travail quelque peu fatigant, les participants se sont retrouvés à la mairie pour un apéritif offert par la municipalité, petit moment d'échanges et de convivialité fort agréable.

**Dimanche 11 novembre** : **COMMEMORATION du CENTENAIRE de l'armistice de 1918 et VERRE de l'AMITIE.**

**Dimanche 11 novembre** : à la suite de la commémoration, l'**EXPOSITION** sur l'aérodrome de **LA VIDAMEE** est inaugurée dans la salle du conseil devant 50 personnes admiratives.

**Lundi 12 novembre** : début des travaux de la 1ère tranche du **RESEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC** qui se seront terminés le 5 décembre.

**Mardi 27 novembre** : **Conseil Municipal à 20h30.**

**Samedi 1er décembre** : célébration avec un peu d'avance de la **SAINT NICOLAS** à 18h30 à l'église de Courteuil précédée d'une procession depuis le hameau de Saint-Nicolas d'Acy.

**Dimanche 9 décembre** : les bénévoles du **TELETHON** grâce à leurs actions menées tout au long de la journée (vente de gâteaux, fleurs, crêpes, jeux de cartes et dons) ont permis de remettre la somme de 1.540 euros à l'AFM. Une excellente performance qui place Courteuil dans le peloton de tête des communes environnantes avec 2,30 euros par habitant en moyenne. Notre commune, pour le téléthon est associée à l'Aire Cantilienne et c'est au total un chèque de 17.758,13 euros qui a été remis à la représentante régionale de l'AFM lors d'une cérémonie organisée le Jeudi 20 Décembre à la piscine AQUALIS de Gouvieux.

**Dimanche 15 décembre** : Villa'joie a encore fait un sans-faute lors de l'organisation du **NOEL des ENFANTS** à la salle du lavoir d'Aumont-en-Halatte. Pendant plus de 1h30, le magicien Antoine a tenu en haleine les nombreux enfants présents. Il a fallu l'arrivée du Père Noël pour enfin arrêter le déluge de pièces sortant des oreilles, les cascades de bonbons et la lévitation des tables. Après le goûter, tous les enfants sont repartis ravis avec un cadeau souvenir de ce bel après-midi festif et joyeux.

# Les manifestations patriotiques et républicaines

Le 14 juillet, tout le monde n'est pas encore en vacances et de nombreux et fidèles se sont à nouveau réunis au pied de notre monument aux morts pour nous rappeler notre attachement à la république, à ses valeurs et rendre hommage à ses défenseurs jusqu'au sacrifice ultime. Nous nous sommes ensuite réunis autour du verre de l'amitié pour un moment convivial au cours duquel quelques informations d'actualité sur la vie de notre commune ont été évoquées.



*Ces commémorations peuvent paraître peu désuètes à l'heure de l'ultra-connection, de l'ultra-consommation, à l'heure où les idées se rabougrissent en 180 signes que j'aime - j'aime pas. Mais nous savons, nous réunis ici, l'importance de nous souvenir d'où nous venons pour comprendre où nous allons et éviter le retour de vieux démons.*

*Que faisons-nous de l'héritage des philosophes des lumières, sans qui l'avènement de la république et de l'élan démocratique mondial porté par la déclaration universelle des droits de l'homme n'aurait pas eu lieu ?*

*Que faisons-nous de cet héritage que des générations et des générations ont défendu trop souvent au prix du sacrifice de leur vie ou de leur intégrité physique et psychologique ?*

*Que faisons-nous de cet héritage aujourd'hui dans nos mains, demain dans celles de nos enfants ?*

*Les modes de vie, les modes, la technologie, les conditions de vie évoluent c'est le propre de l'homme, mais certaines valeurs doivent rester éternelles.*

*56 cybercombattants ont défilé sur les champs Elysées ce matin, signe des temps mais leur engagement est toujours forgé dans le creuset de la république.*

*Le 14 Juillet est une fête mais c'est tout d'abord, l'anniversaire d'une insurrection spontanée, une fête qui nous réunit autour de nos valeurs fondamentales républicaines gravées dans le marbre de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : liberté, égalité et fraternité.*

- *La LIBERTE : c'est la liberté d'aller et de venir, la liberté de penser, d'avoir des convictions et de pouvoir les exprimer, la liberté de voter, en rappelant que la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres.*
- *L'EGALITE : c'est la garantie d'un égal accès aux services publics, aux soins, à la protection de l'Etat et l'assurance d'un égal traitement par les lois et règlements.*
- *La FRATERNITE : implique beaucoup de disponibilité, de prévenance, de tolérance, lorsqu'il s'agit de s'accepter les uns les autres. Elle trouve sa source dans le noyau familial, mais irrigue toute la société notamment par la voie des associations et de leurs bénévoles.*

*Alors portons l'étendard de ces valeurs à commencer dans notre commune pour qu'il y fasse toujours bon vivre fraternellement et que*

**VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE, VIVE COURTEUIL SAINT NICOLAS.**

Ce discours n'était pas prémonitoire mais après plus de 4 mois de mouvement des « Gilets Jaunes », et les profanations à déplorer ces dernières semaines, il reste plus que d'actualité.



## Le 11 novembre 1918 - 2018

Ce 11 novembre avait bien sûr un caractère particulier avec le centenaire de l'armistice.

Comme chaque année, Monsieur le Maire nous a proposé de nous replonger dans la vie de notre village il y a un siècle :

*En cette année 1918 la guerre nous a à nouveau enlevé un enfant en la personne de **Gaston LAMBIN**, Mort Pour La France lundi 15 octobre dernier à Aurigny Sainte Benoite. Lucien BARBE, Fernand DAMBREVILLE, Henri THIBAULT manquent toujours à l'appel disparus depuis 1914 ainsi que Léon MARTIN disparu l'an passé en 1917.*

*Ce matin à 11 heures les cloches de nos églises ont sonné à la volée pour annoncer l'armistice signé la nuit dernière dans un endroit tenu secret de la forêt de Compiègne*

*Pourtant cette guerre que l'on pensait vite gagnée, nous avons plusieurs fois cru la perdre au printemps de cette année. De mars à juillet sous les coups de boulot allemands, on avait l'impression de revenir 4 ans en arrière sur la Marne avec Paris en panique sous les obus d'un canon posté à 120 km. Il faut dire qu'avec la paix signée à l'Est, l'Allemagne a pu reconcentrer 50 divisions sur nous et nos alliés, alors que les « sammies » américains qui débarquent trop lentement ne font pas encore contre poids. Alors en attendant il faut tenir, pieds à pieds, baïonnette contre baïonnette. Et ils ont tenu nos soldats : l'armée Allemande ne tient plus et s'est résignée à négocier pour éviter le déshonneur d'une capitulation.*

*Mais Foch ne négocie pas il impose ses conditions*

*Le 8 novembre, les émissaires allemands ont traversé les 100 m séparant les 2 trains, pour se rendre dans un wagon restaurant où les attendaient les alliés. Ces messieurs se sont plaints de la boue malgré les planches installées. Ils ont écouté le texte préparé par Foch depuis plusieurs jours, fixant les conditions d'un armistice, dont la ré-annexion de notre Alsace Lorraine. Côté allemand ça a été la consternation et l'humiliation mais dans la nuit du 10 au 11 novembre les allemands se sont résignés à signer, « on les a eu !! ».*

*Mais dans l'euphorie de la victoire, ils sont peu nombreux dès le lendemain à prendre conscience que dans l'humiliation des vaincus, les germes du prochain conflit mondial sont désormais scellés.*

### EXPOSITION A LA MAIRIE

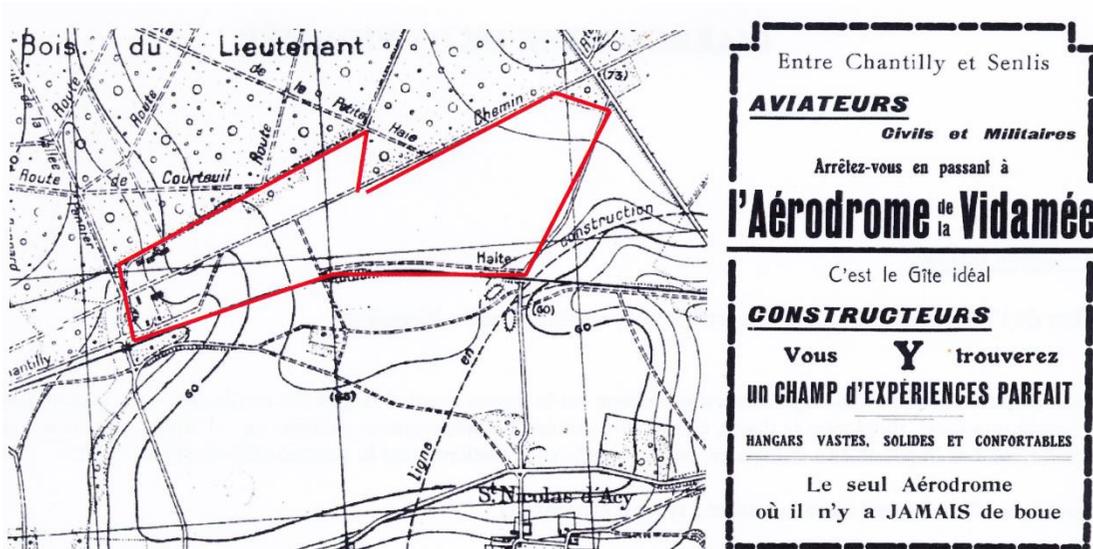
A l'occasion du centenaire chaque commune a tenté de retrouver la mémoire de sa petite histoire dans la Grande Histoire.

A Courteuil l'aérodrome civil de la Vidamé à la pointe de l'aviation mondiale en 1910, a été investi par les militaires pour assurer la défense aérienne du Grand Quartier Général à Chantilly. Cette histoire vous est présentée jusqu'au 14 juillet 2019 au travers d'une exposition reproduisant de nombreux documents d'époque (cartes postales) que peut vous commenter, sur rendez-vous, Monsieur Le Chapelain.

## La Vidamée »

1918-2018, un siècle s'est écoulé depuis le terme, en France, du premier conflit mondial. Pour commémorer cet anniversaire la municipalité a souhaité, à partir de documents d'époque, souligner le rôle de l'aérodrome située sur son territoire et honorer la mémoire des aviateurs qui y servirent.

En 1910, deux cantiliens, Messieurs L. Pelletier et R. Belier créèrent un aérodrome sur la commune de Courteuil au lieu-dit « la Vidamée », pièce de terre située entre les « bois du Lieutenant » et la ligne de chemins de fer Chantilly-Senlis d'une part et, d'autre part entre la route de la forêt et l'ancienne carrière actuellement comblée.



- Situé entre SENLIS et CHANTILLY au nord de COURTEUIL, l'aérodrome de LA VIDAMÉE a été créé en 1910, inauguré le 30 / 04 / 1911 et a fait aussitôt l'objet d'encarts publicitaires et documentaires.

Cette surface correctement drainée présentait l'avantage d'être proche des deux routes parfaitement carrossables ainsi que de la gare de Vineuil Saint Firmin où descendaient les aviateurs venant de Paris ainsi que le public friand de démonstrations aériennes.



Quatre écoles de pilotage vinrent s'installer :

- les établissements Borel-Morane-Saulnier dont les fondateurs furent concessionnaires ;
- la compagnie « Aero-Tourisme » dont le président était Victorin Garaix, titulaire par la suite, de nombreux records aériens et précurseur des premiers avions métalliques ;
- l'école de Messieurs Ruchonnet et Schemmel, constructeurs de l'avion « cigare » ;
- l'école de Monsieur Legrand, Aéro-club pour « sportmen » selon les termes d'alors.

Outre les sobres archives légales, deux personnages « locaux » nous ont laissé des témoignages photographiques, par l'édition de cartes postales, illustrant des avions et les bâtiments de l'aérodrome. Il s'agit de Monsieur Privat, photographe à Chantilly, passionné d'innovations (arrière-grand-père de François Dumoulin maire de Courteuil) et Monsieur Cussac, successeur des fondateurs de l'aérodrome, constructeur de charpentes industrielles dont celles des hangars du terrain d'aviation.

Qui sont donc les hommes qui œuvrèrent sur l'aérodrome ?

- comme gestionnaires : les directeurs précédemment évoqués, ainsi que Monsieur Goué, comptable, habitant Vineuil ;
- comme pilotes, mécaniciens et instructeurs : Messieurs Peeters, John Verrept, Michel Le Ray d'Albrantes, Louis Gaubert, Edmond Corbon ;
- parmi les pratiquants les plus célèbres : Messieurs Émile et Jules Védrines, Marcel Brindejanc-des-Moulinais, Mademoiselle Marie Élise Provost dite Carmen Damedoz modèle par la suite du sculpteur Giacometti membre du groupe féminin d'aviatrices « Stella » ;
- des élèves pilotes et futurs démonstrateurs lors de « meeting » aériens connus : Messieurs Bedel, Chambenois, Drouet.

Rappelons qu'en ces temps, l'aviation n'était qu'un sport et dans de nombreux villages de France avaient lieu des « fêtes de l'aviation » ce qui professionnalisa l'activité de pilote et suscita un grand attrait pour « l'aéroplane » évoluant devant des foules émerveillées.

L'un des archétypes de ces professionnels fut Pierre Lacombe qui se tua, en service commandé, sur le terrain de la Vidamée le 15 juillet 1916.

La Vidamée accueille des vols d'essais de prototypes de 1910 à 1914 tels que:

- l'Aéro-Torpille de Paulhan-Tatin piloté par Louis Gaudart ;
- le monoplane Besson « type canard » ;
- le biplan autostable d'Henri Sallard ;
- l'aérobuse autostable d'Albessard, piloté par Maurice Tabuteau, qui en mai 1914, préfigurait l'avion de transport tel que nous le voyons évoluer de nos jours



En 1914 et avant la déclaration de guerre, le ministère des armées, pressant un conflit proche et la nécessité de la maîtrise de l'air fit former des pilotes, de toutes armes, à l'école Borel de la Vidamée

Le conflit éclatant, le général Joffre fixait son grand quartier général à Chantilly, il convenait que celui-ci fut protégé d'une attaque aérienne allemande. Aussi la Vidamée fut-elle réquisitionnée et s'y installa fin 1914 un détachement d'aviation dont le capitaine Mailfert prit le commandement fixe en janvier 1915.

La presse de l'époque retint les noms du capitaine Mailfert, pilote, accompagné du sergent Darbost, observateur mitrailleur, du lieutenant Viot, du commandant Louis Robert de Beauchamp (né à Senlis) de plusieurs sergents et maréchaux des logis dont Étienne Bunau-Varilla qui après une conduite héroïque pendant cette guerre, sportif émérite, devint le premier capitaine de l'équipe de France de ski en 1945, Bourhis, Laurens, Fred Paillard, tous ayant concouru à interdire notre ciel aux taubes\* de l'ennemi, de ce côté-ci du front.

En fin d'année 1916, le général Joffre quitte Chantilly pour Beauvais, le détachement d'aviation est de ce fait, dissous.

Il n'y a plus d'escadrille affectée au terrain. Ce dernier ne servira plus que d'annexe jusqu'en 1918.

Après l'armistice l'activité aérienne fut interdite et le terrain rendu à sa vocation initiale l'agriculture.

Yves LE CHAPELAIN



\*taube : avion autrichien monoplan à ailes et queue de pigeon employé dès 1912 à des fins militaires.

Sources :

- « l'aérodrome de la Vidamée » par Monsieur Jacques Calcine.
- BNF Gallica
- mémoire de Jean Violant
- collection particulière Yves le Chapelain

#### EXPOSITION LA VIDAMEE

Inaugurée le 11 novembre 2018, vous pouvez venir voir l'exposition à la mairie, jusqu'au 14 juillet 2019, aux horaires d'ouverture au public.

Le Bulletin Municipal de COURTEUIL - Mars 2019 - exemplaire gratuit - dispensé du dépôt légal éditeur auprès de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Editeur : Mairie de Courteuil, 1 rue de la Nonette, 60300 Courteuil - Directeur de la publication : François Dumoulin - Responsable de la rédaction : Marie-Hélène Nougier - Rédacteurs : Sylvain Brice, François Dumoulin, Marie-Hélène Nougier, Thierry Thévenoux. Contributeurs : Jean Aubert, Camille Blancher, Céline Bocahu, Daniel Laugerotte, Yves Le Chapelain - Correcteurs : Jocelyne Ladroue, Geneviève Mathis, Claude Poitout - Réalisation : Marie-Hélène Nougier - Maquette : Julien Guillou - Crédits photo : François Dumoulin, Daniel Laugerotte, Marie-Hélène Nougier, Claude Poitout, Jeanine Robert

Imprimé par : I.M.P. LEBAS, 60300 Senlis - Tirage : 300 exemplaires



## URGENCES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

# 112

Pour toutes urgences, composez le 112. Ce numéro est prioritaire et fonctionne sur les téléphones fixes et portables. Vous serez redirigés vers le service approprié.

### Mairie

#### Mairie de Courteuil

[courteuil.mairie@wanadoo.fr](mailto:courteuil.mairie@wanadoo.fr)

**03 44 53 26 16**

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

[Autres infos](#)

### Dentiste

#### Urgence dentaire

dimanches et jours fériés

**03 44 23 25 31**

### Hôpitaux / Cliniques

#### Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise

Hopital de Senlis

**03 44 21 70 00**

Avenue Paul Rouge - 60300 Senlis

### Infirmiers

#### Infirmiers

dimanches et jours fériés

**03 44 23 60 00**

### Pharmacie

#### Pharmacie de garde

**32 37**

### Médecin

#### Médecin de garde

Nuits, dimanches et jours fériés

**15**

#### Urgences Médecins Oise

24h/24

**03 44 66 44 66**

### Services Publics

#### Mairie de Courteuil

[courteuil.mairie@wanadoo.fr](mailto:courteuil.mairie@wanadoo.fr)

**03 44 53 26 16**

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

[Autres infos](#)

#### Gendarmerie \* Composez le 17 \*

**03 44 53 02 97**

1 Avenue Paul Rougé - 60300 Senlis

#### Sapeurs-Pompiers \* Composez le 18 \*

**03 44 60 76 42**

2, rue du Moulin St-Etienne - 60300 Senlis

#### SUEZ

Fermier Eau Potable

**Urgence 24h/24 : 0977 401 119**

Service client : 0977 408 408 -

#### Ordures Ménagères

[environnement@ccsso.fr](mailto:environnement@ccsso.fr)

**03 44 99 08 61**

CCSSO 30, avenue Eugène Gazeau - 60300 Senlis